



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Réduction d'impôt en faveur de
l'investissement dans le secteur du logement
intermédiaire**

**- Engagement de conservation des titres -
2023**

(Article 136 II 2° et 2° bis) du code des impôts)

**Direction des
services fiscaux**

Tél : 25.75.00 / Fax : 25.11.66

Document à joindre à la déclaration d'ensemble des revenus de l'année d'achèvement du logement ou de son acquisition si elle est postérieure, accompagné d'une copie de l'engagement de location souscrit par la société.

Je soussigné(e) (*nom, prénom*) :

Demeurant (*adresse complète*) :

M'engage à conserver la totalité des titres décrits dans le tableau ci-dessous jusqu'au terme de l'engagement de location du logement souscrit par la société et annexé au présent engagement.

Désignation des titres détenus
Nombre de parts :
Numéros des parts :
Désignation de la société (raison sociale et n° RCS) :
Date d'acquisition des titres :
Prix d'acquisition des titres :

Fait à, le

Signature :